

Société des Hispanistes Français de l'Enseignement Supérieur

[http:// www.hispanistes.org](http://www.hispanistes.org)

Compte rendu de l'Assemblée générale de la SHF du 13 mai 2006
Pièces annexes

Sommaire

Rapport moral du président
Rapport financier de la trésorière
Rapports des commissaires aux comptes
Formulaire de refus de publication en ligne d'informations personnelles

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Chers collègues et amis, comme toujours j'aborderai successivement les questions concernant la vie de notre société, la défense de nos disciplines et les relations extérieures.

L'information est un chapitre majeur de la vie de notre société. Sous ce rapport, le passage au courrier électronique et donc la diffusion par voie électronique de l'annonce et du compte rendu de nos comités et de notre assemblée générale n'a pas posé de problème majeur et s'est effectué dans le calme, même si quelques tâtonnements (courriers incomplets ou répétés) ont marqué les débuts. Les collègues retraités qui le souhaitaient, les collègues ne disposant pas d'une adresse électronique ont reçu un courrier postal. Du reste, chacun a pu dans les sections, à sa demande, obtenir de nos correspondants un tirage papier. Ce basculement des pratiques, voté à l'unanimité par notre assemblée générale l'année dernière, est donc un succès et semble aujourd'hui irréversible. Je vous rappelle seulement, pour le fonctionnement correct de la procédure, l'obligation technique qui vous est faite de confirmer votre inscription sur la pop-list lors de la première réception d'un courrier de la SHF.

Au vrai, la difficulté majeure du nouveau système réside dans le changement d'adresse électronique des sociétaires, beaucoup plus fréquent, bien entendu, que ne l'était celui de l'adresse postale, qui est celle du domicile. Ce problème a entraîné un alourdissement économiquement insupportable de l'additif à l'annuaire, dont la taille et le coût d'expédition avoisinent désormais celui de l'annuaire lui-même. Notre comité a pris la sage décision de mettre en ligne cet additif sur le site de la société avec l'accord des collègues concernés. L'envoi du prochain compte rendu comportera donc un document vous permettant de refuser éventuellement la mise en ligne de vos coordonnées personnelles. Dans le cas où ce refus ne

serait pas expressément formulé, les données habituellement indiquées sur l'annuaire papier le seraient aussi sur l'additif électronique en ligne. Je crois, pour ma part, qu'il faut aller vers l'annuaire en ligne au terme d'une période de mixité support papier/support électronique, à l'image de ce que pratique La Poste.

De façon générale, il faudra optimiser l'exploitation de la pop-list, qui ouvre de nouveaux horizons à la diffusion d'informations concernant la vie de l'hispanisme, ainsi que du site web de la SHF. Sur le premier chapitre, j'ai demandé à notre nouvelle secrétaire, Isabelle Tauzin, de regrouper et de diffuser tous les mois les informations qu'elle recevra des collègues (notamment les annonces de colloques et de publications). Ceci accompagnera l'information synthétique et systématisée que l'on continuera de trouver, à la satisfaction de tous, dans les précieuses Nouvelles de l'hispanisme dont notre vice-président Jean-Claude Rabaté continuera de s'occuper. Pour le site de la SHF, que je me suis efforcé de réactualiser au cours des dernières semaines, sa rénovation profonde constituera un des deux grands volets de ma seconde moitié de mandat. J'ai chargé le comité de pratiquer un audit informel et de me suggérer les réformes nécessaires, mais l'importance stratégique de cette question est telle que nous serons sans doute amenés à utiliser une partie de notre matelas pour confier à un professionnel la conception d'un nouveau site. Charge ensuite à Amélie Adde, dont je salue ici la compétence, la gentillesse et le dévouement, de piloter le poste. Les événements récents ont bouleversé la fin de l'année universitaire et notre collègue Marc Marti, pris par d'autres tâches, n'a pas pu être présent aujourd'hui. Il semble satisfait de la mise en ligne du bulletin bibliographique et du nombre des notices inscrites. Veuillez, néanmoins, chers collègues, à bien lui transmettre les références de vos publications pour les années 2002-2003.

En ce qui concerne l'agenda de nos activités habituelles, Solange Hibbs-Lissorgues vous parlera dans quelques instants des actes du congrès de Toulouse 2005, qui sont publiés, et de ceux des journées d'étude dont la préparation est en voie d'achèvement. La publication suit donc exemplairement la tenue exemplaire de ces journées et de ce congrès. Je demanderai aussi à Elvire Diaz et à Jean-Philippe Husson un bilan rapide de l'organisation de ces journées d'étude sur l'organisation de la recherche et des études doctorales dans l'hispanisme français. Je veux ici les remercier tous deux pour leur dévouement et leur efficacité. Le thème de réflexion paraissait très ajusté au contexte actuel et nous pensions qu'il était utile de faire le point en la matière. J'ai aussi proposé l'idée que les journées d'études ne soient pas toujours parisiennes, qu'elles ne soient pas directement prises en charge par le comité et qu'au même titre que les congrès, elles donnent aux sections l'avantage d'accueillir, chacune à son tour, les hispanistes français. Je serais heureux qu'il continue d'en être ainsi et invite donc les sections intéressées à faire connaître pour le prochain comité d'octobre leur souhait de succéder en 2008 aux organisateurs poitevins. Nous nous entretiendrons ensuite avec les nouveaux organisateurs du thème de la rencontre.

Le congrès d'Angers est pour demain. L'organisation avance et Antoine Fraile fera le point tout-à-l'heure. L'enseignement et la recherche dans le domaine des arts hispaniques -notamment, mais pas seulement, à travers l'image et l'audio-visuel- constitue un enjeu auquel il convient que nous nous intéressions tous ensemble. Il faudra, dès cet automne, lancer à fond la machine en se préoccupant des subventions, des invitations et des contributions scientifiques. Chers collègues, pensez à adresser vos propositions aux organisateurs qui les soumettront eux-mêmes à notre comité.

Passons maintenant à la seconde partie de ce rapport, consacrée à la défense de nos

disciplines. Vous aurez eu connaissance par le Journal officiel du 10 août 2005 de l'arrêté du 26 juillet 2005 modifiant la structure du concours de l'agrégation externe d'espagnol. Cet arrêté entrera en application lors de la session 2007. Nous avons tous regretté la diminution du nombre des épreuves qui a touché, après les CAPES, toutes les agrégations. Nous aurons au moins la satisfaction d'avoir eu gain de cause quant au maintien de l'épreuve de seconde langue à option qui, outre son importance dans la formation des agrégatifs, contribue à la sauvegarde des enseignements de latin, de portugais et de catalan à l'université. Pour le reste l'année universitaire 2005-2006 n'a pas amené de trop pénibles combats.

J'ai réagi néanmoins, par une lettre de protestation au ministre et une demande de rendez-vous à Pierre-Yves Duwoye, à l'institution d'une « mention complémentaire » à certains CAPES, défendant le principe que l'enseignement de l'espagnol dans le second degré requérait une formation spécifique complète. Les termes de ma lettre ont été repris par plusieurs sociétés de linguistes, celles des italianistes et des anglicistes notamment. Accompagné cette fois par le président des Néo-latines, mon ami Bernard Capdupuy, j'ai attiré l'attention du ministre sur la nécessité d'une représentation équitable des langues romanes, et notamment des langues ibériques, au sein des nouvelles commissions académiques sur l'enseignement des langues vivantes étrangères. Enfin, la baisse aussi alarmante qu'injustifiée des postes offerts aux concours de recrutement en portugais -un seul concours, celui du CAPES, ouvert cette année et seulement deux postes offerts pour 106 candidats- m'a conduit à m'adresser une troisième fois au ministre. Cette évolution n'est acceptable ni au regard du nombre d'élèves et d'étudiants, qui se maintient dans le secondaire comme dans le supérieur, ni au regard de l'importance de la langue portugaise dans le monde. Il faudra, là-dessus, maintenir la pression.

La défense de nos disciplines passe aussi par celle de la recherche. A ce titre, la fondation des bourses SHF et l'attribution, cette année, des sept premières bourses, est, pour nous, source d'une très grande fierté. Le comité des sages, élu par notre comité, a travaillé dans une absolue indépendance. Son président, Augustin Redondo, peut en témoigner et vous devinez, le connaissant, qu'il n'aurait pas accepté de collaborer dans d'autres conditions. Je suis particulièrement heureux de voir que les espaces américains et lusophones sont bien représentés et que le domaine proprement espagnol est couvert non seulement pour le contemporain, mais aussi pour les périodes médiévale et moderne. La bourse doctorale SHF devrait être dans l'avenir un efficace instrument d'investigation et son obtention la marque d'une qualité particulière du travail de thèse. Augustin Redondo m'a remis, outre les résultats, un relevé de conclusions sous forme de conseils. Ceux-ci figureront dans le compte rendu à la suite de la liste des lauréats.

Passons enfin au chapitre des relations extérieures. Les rapports avec les grandes représentations espagnoles à Paris continuent d'être excellents. Je suis régulièrement invité, en tant que président de la SHF, aux activités de l'Institut Cervantès et l'information concernant notre société figure désormais sur le portail <http://hispanismo.cervantes.es>. Elle est régulièrement relayée via l'adresse hispanismo@cervantes.es, à laquelle je vous invite à faire parvenir les renseignements que vous souhaiteriez voir ainsi diffusés. Je demande aussi à Isabelle Tauzin d'envoyer systématiquement à cette adresse les informations qu'elle nous transmettra par ailleurs via la pop-list.

Le président de la SHF a été invité au Palais de l'Élysée puis à l'ambassade d'Espagne lors de la visite d'État des rois d'Espagne en France. A cette occasion, j'ai eu l'occasion d'attirer l'attention de plusieurs personnalités compétentes sur l'intérêt que trouverait le forum franco-espagnol qui fera suite, chaque fois, à ces grandes rencontres politiques, à ce qu'y participe, sur

le terrain des échanges culturels, une société savante qui compte plusieurs centaines de membres. J'adresserai ces jours-ci une lettre de confirmation et de rappel à notre ministre des affaires étrangères, aux deux ambassadeurs, ainsi qu'à la ministre espagnole de l'éducation nationale.

Le congrès commun APFUE/SHF de Séville s'est magnifiquement déroulé. Nos collègues sévillans ont été d'une redoutable efficacité dans l'organisation, le niveau scientifique était très respectable et la convivialité extrême. La représentation de notre société s'élevait à une trentaine de membres, ce qui est un chiffre satisfaisant pour la période où se déroulait la rencontre (fin novembre-début décembre). La leçon fondamentale qu'il nous a semblé bon de tirer de cet événement est que la défense du français en Espagne -la représentante de la francophonie à l'ambassade de France a fortement souligné cette dimension du colloque- devait être une mission parmi les plus importantes de notre société, qui, comme son nom l'indique, réunit des hispanistes, mais des hispanistes français, s'exprimant en langue française et défendant un certain nombre de valeurs intellectuelles et culturelles qui ne sont pas sans rapport avec l'histoire de notre pays. Il y a là un enjeu international auquel notre société doit accorder toute l'attention qu'il mérite. C'est notamment pourquoi, à l'issue du congrès, nous avons proposé à nos collègues de l'APFUE de transformer la rencontre en programme et d'organiser un colloque tous les trois ans alternativement en France et en Espagne. L'École normale supérieure Lettres et Sciences humaines de Lyon a accepté la lourde charge d'accueillir le prochain congrès en 2008. Le thème, suggéré par Fabienne Lallemand, attaché culturel de l'ambassade de France en Espagne, pourrait porter directement sur la place du français et de l'espagnol dans nos universités respectives, sous le rapport de l'enseignement comme de la recherche. Mais nos collègues de l'APFUE, qui réunissent leur congrès ce mois-ci, réfléchiront eux-mêmes sur le thème qui leur semble devoir être retenu pour 2008. La discussion reste donc ouverte.

Plus généralement, je souhaiterais placer sous le signe d'une relance de l'international la seconde partie de mon mandat. Je voudrais en faire, avec la refonte du site web, la seconde de mes deux priorités. L'idée, qui sera soumise tout-à-l'heure à votre jugement, serait que la Société des hispanistes français, qui constitue la principale force européenne dans l'enseignement universitaire de l'espagnol et de la culture hispanique, commence à prendre des contacts avec ses homologues des autres pays de la communauté en vue de fonder une Association européenne des hispanistes : l'AEH. L'idée -pourquoi le taire ?- m'a été suggérée par la conclusion d'un article de Jean-François Botrel publié en 2003 par le Boletín de la fundación Federico García Lorca, et je pense, comme lui, qu'il existe des enjeux proprement européens, touchant au multilinguisme et au multiculturalisme, en ce qui concerne la défense et le développement de l'espagnol et, plus largement, des langues ibériques et romanes. Si l'assemblée générale nous en confiait le mandat, nous pourrions prendre les premiers contacts en vue d'une fondation prochaine. L'élargissement de l'Europe, l'arrivée de nouveaux pays où l'enseignement et la recherche dans le domaine ibérique sont en train d'éclore et ne demandent qu'à s'épanouir devrait nous encourager à lancer une initiative dans ce sens.

Vous voyez, chers collègues, que, plus encore que l'année dernière, le rapport moral du président fait autant de place aux projets qu'au bilan de notre action, et que le regard sur le passé immédiat est déjà tourné vers un futur à moyen terme. C'est sans doute un signe de bonne santé de notre société et des disciplines qu'elle représente. Pour finir, je voudrais remercier le comité de la SHF pour son conseil et son soutien sans faille, ainsi que chaque membre du bureau pour la tâche, souvent lourde, qu'il a dû assumer et pour son dévouement constant à la cause de l'hispanisme.

Merci à vous tous enfin, pour votre patiente et amicale attention.

RAPPORT FINANCIER
EXERCICE 2005-2006
(établi par Ghislaine FOURNÈS, trésorière)

Orientations

Les recettes

Les recettes, comme à l'accoutumée, sont essentiellement le fruit des cotisations même si cette année, compte tenu des événements dans les universités, le niveau de cotisants est faible par rapport à l'année dernière. Il devrait évoluer positivement dans les prochaines semaines. Cette année notre portefeuille mieux placé a produit 2143, 62 euros au lieu de 1380 les années précédentes. L'on doit ajouter aux recettes les droits d'inscription aux Journées d'Études de Poitiers (1250 euros à ce jour).

Les dépenses

Les chapitres les plus lourds sont cette année celui des déplacements des membres du bureau et du comité (les trois réunions du bureau et comité donnent lieu à remboursement) et celui des manifestations scientifiques suivis de près par le chapitre des publications. Le passage au courrier électronique a permis d'importantes économies : l'on passe d'un budget de secrétariat de 8836,59 euros pour l'exercice précédent à un budget de 1770,01 euros. Ces économies permettront d'assurer sans aucun problème le paiement des bourses SHF qui seront accordées prochainement.

Quant aux frais engagés par le Président Georges Martin (déplacements, hébergement) et ceux relatifs aux postes restants (trésorerie, informatique...), ils demeurent, une fois de plus, dans des limites tout à fait raisonnables.

Remarques sur la trésorerie

L'exercice présenté s'appuie, comme d'habitude, sur deux années (mai 2005-mai 2006) alors que les cotisations sont réglées par année civile, ce qui ne permet guère d'avoir une vue immédiate de l'état des cotisations de chacun. L'on peut espérer que d'ici quelques semaines, le nombre de cotisants atteigne un niveau comparable à celui de l'exercice précédent. Si cela n'est pas le cas, je procéderai à des rappels individuels afin d'éviter que trop d'adhérents ne se sentent concernés par le rappel collectif et ne paient deux fois leur cotisation !

Tous les changements d'adresse des cotisants et les adresses et noms des nouveaux adhérents ont été transmis au secrétaire général, Jean-Pierre Jardin, afin de procéder à la mise à jour nécessaire du fichier-étiquettes. Toutes les fiches d'adhésion ainsi que les fiches de cotisation comportant des changements ont été également adressées à Françoise Moulin Civil et à Claudie Terrason pour l'établissement du nouvel annuaire.

L'accès aux listes d'adhérents s'effectue toujours par trois entrées. L'une concerne la fiche informatique financière proprement dite (nom, adresses, université, fonction, banque, compte, numéro de chèque, date). Ce fichier ne peut être copié ni prêté. Une deuxième entrée est constituée par les listes remises aux CCP (listes paginées qui portent les noms, banques, comptes, numéros et dates des chèques). Ces listes relèvent d'un fichier informatique à part et sont accompagnées des reçus de La Poste. Enfin, le registre traditionnel, « manuscrit » et journalier. Il renvoie, bien entendu, à la liste précédente (en est même la copie) et permet de compléter les vérifications et d'effectuer la totalisation des sommes.

* *
*

Manifestations scientifiques

Le Congrès de Toulouse de mai 2005 ne représente qu'une faible partie de ce poste tout comme les Journées d'Études de Poitiers. L'essentiel des frais pour cette dernière manifestation sera pris en charge lors de l'exercice 2006-2007. Le plus gros budget correspond au Congrès de Séville organisé conjointement par la SHF et l'APFUE. La SHF a pris en charge les frais de deux membres du bureau, Françoise Crémoux et de Georges Martin. En ce qui concerne la subvention votée par l'Assemblée 2005 pour les participants SHF à cette manifestation, la somme a été partagée entre les 18 collègues concernés. Douze d'entre eux se sont manifestés et ont reçu chacun un chèque de remboursement forfaitaire de 166,50 euros. Je tiens à préciser que les retardataires peuvent toujours se manifester. Ce poste important (3870,50 euros) est la preuve manifeste d'un véritable souci de rayonnement scientifique.

Publications

Cette année, comme l'an dernier, apparaît une ligne spécifique pour les publications (2839,32 euros). Il s'agit exclusivement de frais de poste et d'imprimerie de l'Annuaire SHF.

Frais de déplacement et d'hébergement

Les frais relatifs aux réunions du comité qui ont lieu trois fois par an, s'élèvent à 6681,12 euros. Le comité réuni en janvier 2005 avait décidé que les trois réunions donneraient lieu à remboursement (le déplacement et une nuitée sont remboursés) ; de plus, les repas de midi pris au Colegio de España lors des réunions d'octobre et de janvier sont pris en charge par la SHF. Il est à noter que les frais engagés par le Président sont globalisés dans un chapitre à part (soit 1070,30 euros).

Frais de secrétariat

Les frais de secrétariat (1770,01 euros) ont chuté de façon spectaculaire du fait du passage au courrier électronique, ce qui explique en grande partie la bonne santé financière de la SHF en dépit du retard dans l'envoi des cotisations. L'envoi du matériel de vote pour les élections, auquel a été ajoutés un rappel pour la cotisation et un rappel pour l'inscription aux Journées d'Études de Poitiers, constitue l'essentiel de ce poste.

Trésorerie et informatique

Le montant des dépenses de tirage, papeterie, informatique reste tout à fait raisonnable (84,21 euros pour la trésorerie et 58,42 euros pour l'informatique).

PERSPECTIVES

Notre trésorerie affiche, tout bien considéré, une bonne santé puisque cette année, malgré les problèmes liés aux événements dans nos universités, les recettes excèdent les dépenses de 1677,71 euros. Le redéploiement de notre portefeuille voté par les adhérents lors de l'Assemblée Générale de mai 2005 a permis une meilleure rentabilité : les obligations à forte rentabilité (6%) ont été conservées. La valeur des coupons Bics se monte à 1380 euros. Les Sicav ainsi que les Ecofi ont été vendus et remplacés par quatre Comptes à Terme d'un montant chacun de 8750 euros (3 CAT de six ans, rentabilité 3% et 1 CAT de quatre ans, rentabilité 2,75%). La rente obtenue sur ces 4 CAT se monte au 5 mai 2006 à 763,62 euros. De plus, la SHF a acheté 250 parts sociales de 15 euros L'intérêt doit être versé courant mai 2006. Le total Coupons et rentes au 5 mai 2006 est de $1380+763,62=2143,62$ euros.

L'équilibre financier est donc atteint et l'on peut espérer que les cotisations manquantes à ce jour ne tarderont pas. La somme ainsi perçue permettrait de régler les bourses SHF et de faire face aux dépenses prévues sans déséquilibrer le budget 2006-2007. L'on ne préconisera pas par conséquent de hausse des cotisations.

Des dépenses importantes sont à prévoir au cours de l'exercice 2006-2007 :

- le paiement de la subvention de 800 euros pour la publication des Actes des Journées d'Études de Paris de mai 2004, retardée du fait du blocage de l'université de Toulouse.
- la publication d'un nouvel annuaire dès la rentrée 2006.
- les frais relatifs aux Journées d'Études de Poitiers de mai 2006.
- le règlement des frais relatifs au Congrès d'Angers de mai 2007.
- le règlement des bourses SHF pour un montant avoisinant les 7000 euros.

toutes prises en charge décidées par le Comité et l'Assemblée Générale.

Fait à Bordeaux, le 5 mai 2006,

Ghislaine FOURNÈS
Trésorière

RECETTES

1) Cotisations

Au 5 mai 2006

l'exercice 2005-2006 fait apparaître un nombre de cotisants de 559, ce qui donne pour les cotisations un montant de 14550,00 euros

Sous-total : 14550,00 euros

Pour mémoire :

- au 8 mars 2000, 614 cotisations pour 17 188,04 €
- au 1^{er} mai 2001, 673 cotisations pour 17 966,29 €
- au 10 mai 2002, 687 cotisations pour 18494,68 €
- au 1^{er} mai 2003 762 cotisations pour 20440,80 €
- au 1^{er} mai 2004 797 cotisations pour 22093,00 €
- au 10 mai 2005 783 cotisations pour 21960,00 €

2) Autres recettes

- versement de 2100 euros sur le montant des coupons bics (1380 euros) et des rentes sur les quatre Comptes à Terme (763,62 euros)
- versement droits d'inscription Journées d'Études de Poitiers le 28/4/06 de 625 euros
- versement droits d'inscription Journées d'Études de Poitiers le 5/5/06 de 275 euros
- versement droits d'inscription Journées d'Études de Poitiers le 5/5/06 de 350 euros
- intérêts Livret CNE : 165,45 euros

Sous-total : 3515,45 euros

TOTAL RECETTES 18065,45 euros

DÉPENSES 1

1. BICS (Banque Populaire Bourg-la-Reine)

Compte courant 4045009331 Solde au 1er mai 2005 61,32 euros

Mouvements (Voir photocopies des relevés)

- 4/5/05 versement coupons Bics de 1380 euros

-27/6/05 vente d'une partie du portefeuille et achat des 4 Compte à Terme et des parts : -45,02

- 8/8/05 frais droits de garde 5,38

- 27/9/05 versement rente des Comptes à terme

65,00

65,00

65,00

59,54

-27/12/05 versement rente des Comptes à terme

65,00

65,00

65,00

59,54

- 2/1/06 frais droits de garde 5,48

- 27/3/06 versement rente des Comptes à terme

65,00

65,00

65,00

59,54

solde au 30/3/06 2149,06 euros

-virement sur notre CCP de 2100,00 euros le 11/4/06

Solde au 5/5/06

49,06 euros

TOTAL Frais BICS

10,86 euros

2. CCP (La Poste)

Compte n° 8 876 55 Y Paris

-Frais de tenue de compte : depuis le 1/7/05 ces frais sont tarifés par trimestre 1 euro.

- 05/10/05 : 1 euro

- 05/1/06 : 1 euro

- 7/4/06 : 1 euro

TOTAL Frais (CCP)

3,00

Solde au 5 mai 2006

4931,13

Voir relevé n°11 (photocopie jointe)

Avoirs totaux avec l'encaissement des derniers chèques très nombreux au 5/5/06 :17 versements d'un montant global de 8861,00 euros pour les cotisations et 3 versements d'un montant global de 1250,00 euros pour les droits d'inscription aux Journées de Poitiers :

CCP Avoirs totaux 15042,13 euros

3. LIVRET C.N.E. (aucun frais)

TOTAL DÉPENSES 1 13,86 euros

DÉPENSES 2

1) FRAIS ENGAGÉS PAR LE PRÉSIDENT

Déplacements, repas, divers :

Georges Martin	
- facture 2 (réunion SHF/CNU 10/5/05)	73,60
- facture 26 (réunion jury d'agrégation 7/6/05)	80,30
- facture 52 (cadeau hommage J. Soubeyroux)	285,00
- facture 74 (réception ambassade d'Espagne 27/3/06)	470,00
- facture 88 (réception ambassade d'Espagne 6/4/06)	161,40

TOTAL FRAIS PRÉSIDENT : 1070,30 euros

2) FRAIS DE SECRÉTARIAT

a) Secrétariat Général

Jean-Pierre Jardin

- facture 3 (matériel et envoi vote 05)	114,87
- facture 4 (frais poste)	210,22
- facture 75 (matériel et envoi vote 06)	1000,00
- facture 90 (matériel et envoi vote 06)	46,05

Sous-total secrétariat général : 1371,14 euros

b) Secrétariat/Divers

Jean-Claude Rabaté, vice président

- facture 49 (frais Poste)	58,94
- facture 71 (frais Poste)	33,04
- facture 72 (frais Poste)	40,50

Sous-total : 132,48 euros

Michel Dubuis, secrétaire

- facture 28 (matériel, envoi Poste)	101,26
- facture 48 (envoi CR)	69,64

- facture 73 2^{ème} partie (frais poste) 95,49

Sous-total : 266,39 euros

Sous-total Secrétariat/divers: 398,87 euros

TOTAL FRAIS SECRÉTARIAT : 1770,01 euros

3) FRAIS DE TRÉSORERIE

Ghislaine Fournès, trésorière

-facture 1 (envoi exercice financier mai 05) 12,30

-facture 7 (photocopies) 13,08

-facture 89 (achat enveloppes timbrées) 58,83

TOTAL FRAIS DE TRÉSORERIE : 84,21

4) FRAIS INFORMATIQUE

- facture 43 (Site Web sur online.net) 58,42

TOTAL FRAIS INFORMATIQUE : 58,42 euros

5) FRAIS DE DÉPLACEMENT ET D'HÉBERGEMENT

a) Frais de réunion du bureau et du comité (mai 2005)

1. Repas du Bureau	(facture 5)	243,90
2. location salle	(facture 6)	80,00
3. Billets et nuitées		
- Ghislaine Fournès	(facture 9)	133,20
- J. C. Rabaté	(facture 10)	175,70
- A. M. Vanderlynden	(facture 11)	91,40
- Elvire Diaz	(facture 12)	100,60
- Georges Martin	(facture 13)	249,00
- J. P Jardin	(facture 14)	192,40
- Françoise Moulin	(facture 15)	176,03
- Jacques Soubeyroux	(facture 16)	168,10
- Fernando Copello	(facture 17)	120,20
- Françoise Crémoux	(facture 18)	248,69
- Marc Marti	(facture 19)	203,00
- Eliseo Trenc	(facture 20)	176,48
- Isabelle Tauzin	(facture 21)	56,20
- Thomas Gomez	(facture 22)	144,75

- Michel Dubuis	(facture 23)	38,10
- Claudie Terrasson	(facture 24)	118,90
		Sous-total : 2716,65

b) Frais de réunion du bureau et du comité (octobre 2005)

1. Repas du Bureau	(facture 29)	296,90
2. Repas de midi du comité	(facture 30)	128,35
3. Billets et nuitées		
- Elvire Diaz	(facture 31)	174,00
- Jacques Soubeyroux	(facture 32)	85,40
- Marc Marti	(facture 33)	90,96
- Isabelle Tauzin	(facture 34)	124,00
- Ghislaine Fournès	(facture 35)	148,00
- Fernando Copello	(facture 36)	54,90
- Georges Martin	(facture 37)	144,60
- Jacques Terrasa	(facture 38)	149,60
- Christian Andres	(facture 39)	23,80
- Sylvie Imarato Prieur	(facture 40)	120,00
- Christian Bouzy	(facture 44)	65,00
		Sous-total : 1605,51

c) Frais de réunion du bureau et du comité (janvier 2006)

1. Repas du Bureau	(facture 53)	313,90
2. Repas de midi du comité	(facture 54)	166,10
3. Billets et nuitées		
- M. M Gladieu	(facture 55)	40,60
- Ghislaine Fournès	(facture 57)	98,60
- Isabelle Tauzin	(facture 58)	192,00
- S. Imparato Prieur	(facture 59)	166,00
- Christian Andres	(facture 60)	23,80
- Annick Duny Allaigre	(facture 61)	130,20
- Georges Martin	(facture 62)	170,90
- Jacques Soubeyroux	(facture 63)	78,40
- Christian Boix	(facture 64)	205,06
- Jacques Terrasa	(facture 65)	225,60
- Elvire Diaz	(facture 66)	173,20
- J. C. Rabaté	(facture 68)	64,80
- Fernando Copello	(facture 70)	54,80
- Michel Dubuis	(facture 73 1 ^{er} partie)	57,00
		Sous-total : 2160,96

d) Frais pour les journées d'Études de Poitiers 2006 (bureau et comité)

- arrhes versées pour les membres du bureau (facture 51) 198,00

TOTAL DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET D'HÉBERGEMENT : 6681,12 euros

6) FRAIS MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

a) Frais Congrès de Toulouse (mai 2005)

- facture 25 (Jean François Botrel) 173,54

Sous-total Congrès de Toulouse : 173,54 euros

b) Frais pour le Congrès de Séville

- Françoise Crémoux (facture 46, voyage uniquement) 154,16

- Georges Martin (facture 47) 815,70

- Françoise Crémoux (facture 50, hébergement) 242,80

Sous-total : 1212,66

Sur la subvention de 3000 euros à partager entre les participants au Congrès adhérents à la SHF (18 participants ce qui fait 166,50 par personne), les sommes suivantes ont été versées :

- Jean Stéphane Dran Froix (facture 76) 166,50

- Jean Claude Rabaté (facture 77) 166,50

- Gabrielle Le Tallec Lloret (facture 78) 166,50

- Chrystelle Fortineau (facture 79) 166,50

- Carole Viñals (facture 80) 166,50

- Simone Saillard (facture 81) 166,50

- Nuria Rodríguez lázaro (facture 82) 166,50

- Bernard Bessière (facture 83) 166,50

- María Belen Villar Díaz (facture 84) 166,50

- José Carlos de Hoyos (facture 85) 166,50

- Jean-Pierre Castellani (facture 86) 166,50

- Almudena Delgado Larios (facture 87) 166,50

Sous-total : 1998,00

remarque : six participants ne se sont pas encore manifestés

Sous-total Congrès de Séville : 3210,66

c) Frais pour les journées d'Études de Poitiers 2006 (hors bureau et comité)

- Jean-Philippe Husson (facture 41) 90,40

- | | | |
|--|--------------|--------|
| - Jean-Philippe Husson | (facture 67) | 67,80 |
| - arrhes versées aux différents hôtels pour les intervenants | (facture 69) | 148,50 |

Sous-total Journées d'Études de Poitiers : 306,70

d) Frais pour le Congrès d'Angers 2007

- | | | |
|------------------|--------------|-------|
| - Antoine Fraile | (facture 42) | 98,60 |
| - Antoine Fraile | (facture 56) | 81,00 |

Sous-total Congrès d'Angers: 179,60

TOTAL FRAIS MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES : 3870,50

7) FRAIS DE PUBLICATION

- | | | |
|------------------------|--------------|---------|
| - Annuaire SHF (envoi) | (facture 8) | 327,52 |
| - Annuaire SHF (envoi) | (facture 27) | 76,33 |
| - Imprimeur Annuaire | (facture 45) | 2435,47 |

TOTAL FRAIS DE PUBLICATION : 2839,32 euros

Remarque : en 2004-2005 nous avons versé pour la rédaction et l'envoi de l'annuaire 1568,69 euros, ce qui porte le coût de l'annuaire à 4408,01 euros.

TOTAL DÉPENSES 2 16373,88 euros

TOTAL DÉPENSES 1 et 2 : 16387,74 euros

COMPTES DE L'EXERCICE 2005-2006
(Récapitulatif)

RECETTES

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| 1. Rentrée de cotisations : | 14550,00 euros |
| 2. Autres Recettes | 3515,45 euros |

Total cotisations et recettes annexes : 18065,45 euros

DÉPENSES

Dépenses 1 :

Frais de tenue des comptes et frais divers

a) BICS	10,86
b) CCP (frais de virement)	3,00

Total dépenses 1 : 13,86 euros

Dépenses 2

Dépenses liées au fonctionnement de la SHF

1. Frais de déplacement et d'hébergement	6681,12
2. Frais de secrétariat/divers	1770,01
3. Frais engagés par le Président	1070,30
4. Frais de trésorerie	84,21
5. Frais informatique	58,42

soit un total de 9664,06 euros qui représentent 59,02% des dépenses

Dépenses liées aux manifestations et publications scientifiques

1. Frais manifestations scientifiques	3870,50
2. Frais de publication	2839,32

soit un total de 6709,82 euros qui représentent 40,9% des dépenses
(contre 40% pour l'exercice précédent)

Total dépenses 2 : 16373,88 euros

TOTAL DÉPENSES 1+2 = 16387,74

Comme nous pouvons le constater, nous avons un excédent des recettes de 1677,71 euros

TRÉSORERIE POSITION AU 5 MAI 2006

1. LIVRET CNE

À la fin de l'exercice précédent, au 1er mai 2005, avec les intérêts capitalisés, l'avoir était de 7603,49 euros

Durant l'exercice 2005-2006, le livret a produit les intérêts suivants : + 165,45 euros

D'autre part, le livret a été plusieurs fois sollicité (dépôts et retraits, voir photocopie livret CNE).

L'avoir au 5 mai 2006 est de : 4213,84 euros

2. COMPTE COURANT BICS

Le solde du compte courant BICS au 1er mai 2005 était de : 61,32 euros

L'avoir au 5 mai 2006 est de : 49,06 euros

3. CCP

L'avoir au 5 mai 2005 est de : 15042,13

Les relevés font apparaître une forte rentrée de cotisations fin avril et début mai, cette rentrée devrait se poursuivre.

TOTAL des avoirs : 19305,03 euros

4. PORTEFEUILLE

Au 30 novembre 2001 :	<u>59 297,01</u>
Au 10 mai 2002 :	<u>59 798,12</u>
Au 30 novembre 2002 :	<u>61 506,57</u>
Au 1 ^{er} mai 2003 :	<u>63 231,02</u>
Au 1 ^{er} mai 2004 :	<u>64235,59</u>
Au 1 ^{er} mai 2005 :	<u>65032,31</u>

Changements concernant le portefeuille

Conformément au vote de l'assemblée 2005, les obligations à forte rentabilité (6%) ont été conservées. La valeur des coupons Bics se monte à 1380 euros.

La valeur de ce portefeuille-titres au 5 mai 2006 est de : 26029,79 euros

Les Sicav ainsi que les Ecofi ont été vendus et remplacés par

- quatre Comptes à Terme d'un montant chacun de 8750 euros (3 CAT de six ans, rentabilité 3% et 1 CAT de quatre ans, rentabilité 2,75%). La rente obtenue sur ces 4 CAT se monte au 5 mai 2006 à 763,62 euros. Le capital est de 35000 euros.

- une souscription de 250 parts sociales de 15 euros (soit un capital de 3750 euros).

L'intérêt doit être versé courant mai 2006.

Total Coupons et rentes au 5 mai 2006 : $1380+763,62=2143,62$ euros

un virement de 2100 euros a été effectué le 11/4/06 depuis notre compte Bics vers notre CCP et est comptabilisé dans les recettes.

TOTAL GÉNÉRAL : 84084,82 euros

contre en 2003-2004 : 83186,18 euros et en 2004-2005 : 82084,67 euros

EXAMEN DU RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ PAR GHISLAINE FOURNÈS, TRÉSORIÈRE DE LA S.H.F., POUR L'EXERCICE 2005-2006

Je soussignée, Françoise Moulin Civil, déclare avoir examiné dans le détail les comptes de la S.H.F, relatifs à l'exercice 2005-2006, tels qu'ils m'ont été adressés par Ghislaine Fournès, trésorière. Je certifie la conformité et la sincérité de ces comptes et des pièces justificatives transmises : la copie des différents registres (rentrée des cotisations, autres recettes, dépenses), celle

de toutes les factures et celle des différents relevés bancaires. La consultation de l'ensemble de ces documents atteste la rigueur avec laquelle sont tenus les comptes, la transparence de la gestion et, par conséquent, la probité de notre trésorière. Il convient de l'en féliciter à nouveau cette année.

Au-delà de cet aspect strictement comptable, je souhaiterais faire quelques commentaires :

1. Malgré les apparences, le nombre des cotisants n'est pas en baisse. Le retard pris dans le paiement est dû tout autant aux événements qui ont agité nos universités dans les derniers mois qu'à la nouvelle forme de l'appel à cotisation. Il ne fait aucun doute que les adhérents, désormais rompus à une indispensable modernité, seront plus vigilants l'an prochain et paieront par retour de mail !

2. Si le déplacement des membres du comité reste un chapitre relativement lourd, il faut se réjouir en revanche de la baisse considérable du budget pour le secrétariat. L'argent économisé grâce à l'envoi électronique des comptes rendus fait désormais œuvre utile puisqu'il est affecté au chapitre des « bourses SHF », destinées à de jeunes doctorants. On ne saurait mieux encourager la recherche et susciter ainsi de futures vocations d'hispanistes !

3. La politique scientifique de la SHF continue de s'affirmer et de s'affermir : les dépenses liées au Congrès de Séville, conjointement organisé par la SHF et l'APFUE, en sont la preuve manifeste. Le Président doit être encouragé à poursuivre sur cette lancée.

4. Le très léger excédent des recettes, malgré le retard des cotisations, est tout à fait encourageant. À l'instar de la trésorière, je ne préconiserai donc pas cette année d'augmentation des cotisations pour 2007.

Je ne saurais clore ce rapport sans féliciter et remercier à nouveau Ghislaine Fournès pour l'extrême qualité de sa gestion et pour son dévouement.

Fait à Paris, le 10 mai 2006
Françoise Moulin Civil

Formulaire de refus de publication en ligne d'informations personnelles
sur le site web de la SHF

Je, soussigné (NOM et prénom).....,
enseignant à (établissement).....
avec le statut de....., adhérent à la Société des
hispanistes français de l'enseignement supérieur, refuse expressément que cette
association fasse apparaître sur son site web les informations personnelles me
concernant et qui figurent sur son annuaire papier (nom, prénom, spécialité,
adresses personnelle et professionnelle, numéros de téléphone et de télécopie,
adresses électroniques).

Fait à, le.....,

(Signature)